



JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET

—
VICE-PRÉSIDENT
DE LA
COMMISSION
DES LOIS

—
ANCIEN
MINISTRE

COMMUNIQUE

**La proposition de loi de Jean-Pierre Sueur sur le financement
des partis politiques définitivement adoptée**

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, comme l'avait fait le Sénat, la proposition de loi de Jean-Pierre Sueur relative au financement des partis politiques. Elle est donc définitivement adoptée.

Suite à une « malfaçon » de la loi sur la transparence de la vie politique de 2013 et à une décision du Conseil constitutionnel d'août 2015 censurant un amendement qui visait à y remédier, cette proposition de loi, enfin adoptée, pénalise l'acceptation par un parti politique d'un financement par une personne morale.